FVS- AMADE BURUNDI
« Abagenzi b'abana »
Rapport Annuel 2013

Tous les enfants à l'école y compris les orphelins et autre vulnérables

Bujumbura, Février2014
www.fvs-amade.org

LES ZONES D'INTERVENTION DE FVS-AMADE BURUNDI

« Abagenzi b'abana »

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ……..4

DOMAINES D'INTERVENTION …….. 5

AXE 1: PROTECTION DES ORPHELINS ET AUTRES ENFANTS VULNERABLES (OEV) ET PROMOTION DE LEURS DROITS…… . 6

AXE 2: EDUCATION ET APPUI PSYCHOSOCIAL DES OEV …… 6

AXE 3: RENFORCEMENT ECONOMIQUE DES FAMILLES TUTRICES ……7

AXE 4: SANTE ET LUTTE CONTRE LE SIDA 8

SYNTHESE DES RESULTATS ATTEINT EN2013 ……..9

BILAN DES REALISATIONS……20

RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAT……24

RESSOURCES UTILISEES……**……25**

CONCLUSION……26

PRESENTATION DE FVS-AMADE BURUNDI

La FVS- AMADE BURUNDI « Abagenzi b'abana » résulte de l'union de deux Associations sans but lucratif à savoir : la **F**amille pour **V**aincre le **S**IDA (FVS) et AMADE BURUNDI qui est la branche burundaise de l'**A**ssociation **M**ondiale des **A**mis **d**e l'**Enfance (AMADE MONDIALE)**.

DATES IMPORTANTES POUR L'ASSOCIATION

1992 : Agrément de FVS par l'ordonnance ministérielle no 250.01/6/8 du 31 décembre 1992.
1996 : Agrément de l'AMADE Burundi par l'ordonnance ministérielle no 530/074 du 6 mars 1996.
2013 : Agrément de FVS-AMADE BURUNDI « Abagenzi b'abana » par ordonnance ministérielle no 530/970 du 12 juillet 2013.
2010 : Agrément de DUKUZE IBIBONDO MICOFINANCE créé par FVS-AMADE BURUNDI [1]pour l'autopromotion économiques des ménages en charges d'OEV ;
2012 : Création du centre« Santé Assurée »chargé de la promotion des mutuelles communautaires de santé « Tuzokira twese ».
2012 : Création du centre de promotion de l'entreprenariat solidaire « CPES ».

NOTRE VISION :

*La **FVS-AMADE BURUNDI « Abagenzi b'abana »** veut être en 2025 leader des acteurs du développement intégral des familles au Burundi pour le bien-être de l'enfant tout en bâtissant une société solidaire pour le soutien des personnes vulnérables ».*

NOTRE MISSION :

La mission de FVS-AMADE BURUNDI est de promouvoir la protection de l'enfant et l'autopromotion économique des ménages vulnérables pour le bien être de l'enfant.

LES VALEURS DE FVS-AMADE BURUNDI »Abagenzi b'abana »

- ✓ La non discrimination ;
- ✓ Le respect de la dignité des bénéficiaires ;
- ✓ La compassion ;
- ✓ L'intérêt supérieur de l'enfant ;
- ✓ L'indépendance politique et religieuse ;
- ✓ L'Absence de but lucratif.
- ✓

[1] Il s'agit d'une institution de microfinance dédiée au renforcement économique des parents ou tuteurs d'OEV Orphelins et autres enfants vulnérables

Les principes qui guident nos actions

- ✓ La responsabilisation et l'autonomisation ;
- ✓ La durabilité et la pérennisation des actions entreprises.

I.DOMAINES D'INTERVENTION

Les quatre axes d'intervention de FVS-AMADE BURUNDI sont les suivants :

1) *La protection et la défense des droits de l'enfant ;*
2) *Le renforcement économique des ménages vulnérables en charge d'orphelins et autres enfants vulnérables (OEV)*
3) *L'éducation et soutien psychosocial des orphelins et autres enfants vulnérables ;*
4) *La santé à travers les mutuelles communautaires de santé et la lutte contre le VIH/SIDA.*

Le réseau communautaire mis en place pour le soutien aux OEV

Dans le but d'apporter soin et protection de proximité aux enfants vulnérables et aussi dans le souci de créer un environnement protecteur pour les enfants ; la FVS-AMADE BURUNDI a créé un vaste réseau de relais communautaires avec lequel l'Association collabore pour rendre service aux enfants qui sont dans le besoin.

Type de relais communautaire	**Buja**	**Gitega**	**Bururi**	**Makamba**	**total**
Membres des comités de protection de l'enfant (CPE)	334	1848	1414	973	**4 569**
Animateurs en appui psychosocial des enfants à problème psychologiques		374	494	120	**988**
Intervenants dans les soins à domicile des PVVIH	30	0	140	40	**210**
Animateurs communautaires en matière de lutte contre le VIH/SIDA	75	322	138	110	**645**
TOTAL					**6 412**

Les groupes de solidarité (GS[2]) pour la prise en charge des OEV

Rubrique	**Bujumbura Mairie**	**Gitega**	**Bururi**	**Makamba**	**Total**
Nombre de (GS)	75	342	428	348	**1 193**

[2] GS : groupe de solidarité

Nombre de membres	2 744	10 165	14 797	11 374	**39 100**
Nombre d'OEV bénéficiaires	4 075	15 842	12 997	12 914	**45 828**

AXE1 : Protection et promotion des droits des orphelins et autres et enfants vulnérables

Le Burundi compte un grand nombre d'orphelins et autres enfants vulnérables. La guerre civile qui a ravagé le pays pendant plus d'une décennie, la pandémie du sida, les maladies fréquentes comme le paludisme ainsi que la pauvreté généralisée de la population sont les principaux problèmes à la base du nombre élevé de ces enfants vulnérables au Burundi.
Pour faire face aux cas de violation des droits de l'enfant régulièrement observés tél que la maltraitance, d'exploitation, de violence et d' abus à l'égard des enfants les plus vulnérables, sans oublier les cas de spoliation et de détournement d'héritage ;
La FVS-AMADE BURUNDI s'est engagé à travailler pour améliorer la situation des droits de l'enfant à travers différentes activités.

Les principales activités réalisées dans ce domaine sont les suivantes :

a) Le renforcement des capacités des comités de protection des droits de l'enfant (CPE) ;
b) Harmonisation des CPES selon les termes de références du Ministère de la solidarité nationale, des droits de le personne humaine et du genre ;
c) L'enregistrement à l'état civil des OEV non déclarés à la naissance ;
d) Recherche de paternité ;
e) Réinsertion et ou réunification familiale des enfants non accompagnés et des enfants naturels ;
f) la constitution des conseils de famille pour la protection les orphelins et de leurs biens;
g) la délimitation des lopins de terre appartenant aux OEV pour prévenir les cas de spoliation ;

h) La résolution à l'amiable ou par voie judiciaire des litiges impliquant les OEV ;
i) L'organisation des séances modèles de diffusion des textes de loi et bonnes pratiques coutumiers qui protègent les enfants.

AXE2 : Renforcement économique des ménages vulnérables en charge des orphelins et autres enfants vulnérables

Le Burundi compte parmi les pays les plus pauvres du monde avec 67% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (moins de 1,25 USD par jour).

D'après les enquêtes réalisées par notre association ; la pauvreté est la principale source de problèmes que connaissent les enfants au Burundi.
C'est à cause de la pauvreté que beaucoup d'enfants ne mangent pas à leur faim, qu'ils n'arrivent pas à poursuivre leur scolarité, qu'ils ne sont pas soignés quand ils tombent malades et beaucoup d'autres problèmes encore.
Il est donc difficile de parler des droits de l'enfant si on ne s'engage pas à combattre l'extrême pauvreté dans leurs familles.
Comme disait Muhammad Yunnus, Prix Nobel de la paix 2006 *« La pauvreté est la négation de tous les droits ».*

Les principales activités réalisées dans ce domaine sont les suivantes :

1) Appui à la création et l'organisation des groupes de solidarité pour la prise en charge des OEV ;
2) Education économique et financière des membres des groupes de solidarité ;
3) Encadrement pour l'organisation et le développement des AGR ;

4) Encadrement des groupes de solidarité en vue d'épargner pour l'achat du matériel scolaires des OEVs ;
5) Référence vers Dukuze Ibibondo Microfinance pour augmenter la taille des AGR ;
6) Initiation d'autres projets économiquement rentables (projet lumière et autres).

AXE3 : Education et appui psychosocial des OEV

L'éducation des enfants vulnérables est restée une priorité pour la FVS-AMADE BURUNDI depuis sa création en 1992.
Le but recherché étant de permettre aux orphelins et autres enfants vulnérables de préparer leur avenir et devenir un jour autonome et moins vulnérable.

Les principales activités réalisées dans ce volet sont les suivantes :

1) L'encadrement des groupes de solidarité dans la création des caisses de soutiens aux OEV qui serviront au financement du matériel scolaires pour les OEV ;
2) La distribution des kits scolaires pour les OEV en partenariat avec les groupes de solidarité ;
3) Le suivi scolaire des OEV ;
4) La formation en métiers et la réinsertion professionnelle pour les orphelins chefs de ménage déscolarisés ou non scolarisé ;
5) L'appui psychosocial des enfants connaissant des problèmes psychologiques ;

6) La construction d'une école secondaire de référence dans laquelle 30% des élèves seront recrutés parmi les orphelins et autres enfants vulnérables les plus brillants à l'école.

Axe 4 : Santé et lutte contre le VIH/SIDA

L'accès aux soins de santé est un grand problème pour la majorité de la population au Burundi. En effet ; en dehors de la fonction publique et des quelques rares initiatives privées comme les nôtres ; le service de couverture des risques maladies est assez faible au Burundi. Une carte d'assistance médicale (CAM) a été récemment instaurée par le Ministère de la santé mais son utilité reste mitigée car les structures sanitaires n'étant pas remboursées dans les délais, les conséquences néfastes retombent sur les malades. En plus de cela, elle n'est pas encore suffisamment vulgarisée.
Dans le but d'avoir un système autonome d'accès aux soins pour les OEV et leurs familles ; la FVS-AMADE Burundi a initié la création des Mutuelles communautaires de santé.
La FVS-AMADE BURUNDI continue également les activités de lutte contre le VIH/SIDA auxquelles elle a ajouté d'autres activités de promotion de la santé.

Les principales activités réalisées dans ce volet sont les suivants :

1) La création et l'encadrement des mutuelles communautaires de santé dénommées « Mutuelles Tuzokira twese »
2) Prévention du VIH/SIDA.
3) Prise en charge médicale et psychosociale des PVVIH

4) Lutte contre la discrimination des PVVIH
5) Planning Familial
6) Consultation prénatale, vaccination des enfants et consultation des nourrissons

II.SYNTHESE DES RESULTATS ATTEINTS EN 2013

84 928 personnes ont bénéficié des services de FVS-AMADE BURUNDI « Abagenzi b'abana » au cours de l'année 2013. Il s'agit de 45 828 enfants et 39 100 adultes.
Les principaux services rendus aux bénéficiaires au cours de l'année sont les suivants :

1. Protection des droits de l'enfant

- ✓ Enregistrement des naissances pour 7463 OEV
- ✓ Assistance judiciaire pour 2678 OEV
- ✓ Formation sur les droits de l'enfant à l'intention de 1412 membres des CPE[3]

2. Renforcement économique des ménages vulnérables

- ✓ Prise en charge de 45 828 0EV en collaboration avec les groupes de solidarité ;
- ✓ Encadrement de 39 100 tuteurs membres des groupes de solidarités ;
- ✓ Encadrement de 1 193 groupes de solidarité (GS) pour réaliser le système d'épargne et de crédit dénommé « Nawe n'uze » ;
- ✓ Encadrement de ces GS pour mobiliser 1 103 487 638 FBU (535 000 Euros) pour financer leur AGR, l'éducation des OEV pris en charge et l'entraide mutuelle.
- ✓ Référence de 12 885 tuteurs d'OEV pour recevoir des crédits chez Dukuze MF en vue de développer leurs AGRs.

3. Education et appui psychosocial des OEV

- ✓ Achat et distribution du matériel scolaire pour 37 838 OEV
- ✓ Formation professionnelle pour 158 jeunes orphelins chefs de ménages
- ✓ Appui psychosocial pour 290 enfants ayant des problèmes psychologiques et sociaux.
- ✓ Construction d'une école secondaire de référence incluant les OEV à Matana.

4. Santé et lutte contre le VIH/SIDA

- ✓ Supervision de 3 mutuelles communautaires de santé dans les provinces de Makamba, Bururi et Bujumbura Mairie comptant 4144 membres ;
- ✓ Sensibilisation de 36 181 personnes sur la lutte contre le VIH/SIDA ;
- ✓ Dépistage du VIH pour 4531 personnes dans nos centres médicaux sociaux ;
- ✓ Prévention de la transmission du VIH/SIDA pour 60 couples mère enfant ;

[3] CPE : comité de protection de l'enfant

- ✓ Prise en charge médicale et psychosociale pour 749 PVVIH dont 522 sous ARV ;
- ✓ Intégration de 912 PVVIH dans les groupes de solidarité pour réaliser des AGR.

I.BILAN DE S REALISATIONS EN 2013

1. *Réalisations dans le domaine de la protection des droits de l'enfant*

Dans le but de promouvoir la protection de l'enfant ; la FVS-AMADE BURUNDI « Abagenzi b'abana » a mis en place un système de protection de proximité des enfants vulnérables à travers la création des comités de protection des droits de l'enfant. Ce modèle mis en place par FVS-AMADE BURUNDI depuis 2002 a prouvé son efficacité et il a ensuite inspiré la politique nationale de protection de l'enfance. Ainsi, le Ministère en charge de la solidarité nationale a adopté le système et il est entrain de le généraliser dans tout le pays. C'est ainsi qu'il a précisé les termes de référence qui doivent orienter le travail de ces CPE afin qu'ils travaillent de façon harmonieuse sur tout le territoire national.
Ces CPE sont ainsi chargés de l'identification des enfants en situation de vulnérabilité, de traiter les cas identifié ou alerter les autres intervenants dans le cas ou cela dépasse leurs capacités.
La FVS-AMADE BURUNDI se charge du renforcement de leurs capacités pour qu'ils soient à la hauteur de la tache qui leur est confiée. Ce renforcement consiste à les former sur différents thèmes en rapport avec les droits de l'enfant et l'organisation conjointe de séances de diffusion des textes de loi et bonnes pratiques traditionnelles qui protègent les enfants.
La FVS-AMADE BURUNDI intervient aussi dans l'assistance judiciaire des cas qui dépassent les capacités des CPE.

Les principales activités réalisées en 2013 sont les suivantes :

1. *Enregistrement des enfants non déclarés à la naissance , la recherche et réinsertion familiale des enfants non accompagnés, la constitution des conseils de familles et l'enregistrement des biens;*
2. *Assistance juridique aux enfants impliqués dans des cas de litiges ;*
3. *Formation, encadrement et harmonisation des CPE selon les nouveaux termes de référence du Ministère de la solidarité nationale, des droits de la personne humaine et du genre.*

Résultats obtenus

1. Actions de protection des droits de l'enfant

7463 enfants ont bénéficié d'actions diverses de protection de leurs droits .Il s'agit notamment de l'enregistrement tardif des enfants non déclarés à la naissance, la constitution des conseils de famille ainsi que la recherche et réinsertion familiale.

Le cas de réinsertion familial le plus frappant est celui de la petite Carine de 6ans qui avait été enlevée de Gishubi (Gitega) par une voisine et par ruse pour venir la maltraiter à Bujumbura en lui confiant des travaux domestiques qui dépassent de loin ses capacités sans même se soucier de l'envoyer à l'école.

Réinsertion familiale de la petite Carine (dans les bras de sa mère) sur la photo de gauche et devant Mme Christine Ntahe (sur la photo de droite).

Etudes de cas

1. L'histoire de Carine:

C'est grâce à la trilogie composée de l'administration, de la société civile et de la communauté qu'en date du 20 mars 2013, la réinsertion familiale de NSABIMANA Carine a réussi. Cette fille de 5 ans est originaire de la colline Muhagaze, Zone Nyabiraba en commune Gishubi. Selon les propos de sa mère, elle avait été enlevée au mois de janvier 2013 par sa voisine qui habite à Bujumbura dans le quartier Buyenzi. Sa mère pensait que Carine était bien traitée et qu'elle allait revenir bientôt. Sans beaucoup s'inquiéter, elle n'a même pas alerté son entourage et l'administration. Pourtant, Carine vivait une situation déplorable car très lourds remplis d'eau. Aussi, elle était fréquemment battue.
Heureusement, Madame Christine NTAHE, présidente de l'association « Bon Geste » a été témoin de sa situation et a plaidé pour l'enfant elle était devenue esclave. Elle faisait des activités qui dépassent son âge comme le transport des bidons jusqu'à ce que l'enfant soit récupérée par un autre tuteur du nom de FURAHA en attendant sa réinsertion.
En vue de bien préparer la réinsertion de Carine, Madame Christine a communiqué avec la coordination de la FVS-AMADE Burundi antenne de Gitega.
Grâce à l'intervention directe de l'Agent de terrain de la FVS-AMADE Burundi en commune Gishubi, de l'administration communale, zonale et collinaire en collaboration avec les membres des CPE (comités de protection de l'Enfant), la recherche familiale a été facile. Au niveau administratif, la réinsertion s'est effectuée en présence du Conseiller de l'administrateur chargé des affaires sociales, du chef de zone Nyabiraba et du chef de colline Muhagaze(Tous membres des CPE). Etaient aussi présents les membres du comité de protection de l'enfant en colline Muhagaze.
Le jour de la réinsertion, des messages ont été présentés. La mère de Carine a remercié toute personne qui a contribué dans tout le processus de la réinsertion de son enfant. Madame Christine Ntahe a quant à elle remercié l'administration du quartier Buyenzi pour la collaboration dans la protection des droits de Carine. Aussi, elle a remercié Madame FURAHA qui a accueilli Carine en attendant sa réinsertion et qui l'a même accompagnée jusqu'à Gishubi.

Aussi, elle a remercié la FVS-AMADE Burundi pour l'intervention rapide qu'elle a menée jusqu'à ce que Carine retrouve sa famille. Elle a finalement remercié l'administration de la Commune Gishubi pour son effective implication depuis la recherche familiale jusqu'à la réinsertion de Carine.
Madame le Conseiller de l'administrateur chargé des affaires sociales a beaucoup apprécié toute personne qui s'est intéressé à ce cas en commençant par Christine Ntahe. Elle a beaucoup remercié l'administration locale pour la rapidité montrée dans la recherche familiale de Carine. Le Coordonnateur de la FVS-AMADE Burundi antenne Gitega a aussi remercié toute personne qui aurait aidé d'une façon ou d'une autre dans la protection des droits, dans la recherche familiale et dans la réinsertion de Carine. Il a également conseillé à la mère de Carine et à toute personne qui était sur place à veiller sur les enfants et alerter C'est
à temps en cas de danger. Signalons que l'Animateur du Centre de Développement Familiale et Communautaire (CDFC) ainsi que le Président du CPE en commune Gishubi étaient aussi présents lors des activités.

2. ***L'histoire de Rosine***

3. **Rosine Selemani sur le point de retrouver sa maison à Kamenge.**

Mademoiselle Rosine SELEMANI est une orpheline de père. Sa mère n'était pas mariée avec son père. Elle menait sa vie avec sa mère toute en rendant visite son père quelques fois. Celui-ci prenait même en charge ses frais scolaires. Il (le père de Rosine) s'était marié avec une autre fille avec laquelle il a eu deux enfants mais toute cette famille n'a pas eu la chance de survivre, ils sont tous morts avec les enfants.

La seule personne héritière était donc SELEMANI Rosine. Malheureusement il n'a pas été facile pour elle. En effet à la mort de son père, son oncle maternel s'est accaparé de toute la richesse laissée par le père de Rosine SELEMANI disant que celui-ci n'a laissé de son vivant aucun enfant qui hériterait de ses biens. C'est ainsi qu'il a occupé par force la maison se trouvant en Commune KAMENGE sise à MIRANGO I pendant que Rosine SELEMANI vivait chez son oncle paternelle parce qu'elle était chassée par ce spoliateur. Vivant dans une situation compliquée, Rosine SELEMENI s'est renseignée des sur les ONG œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance pour l'accompagner et elle s'est adressée à la FVS-AMADE BURUNDI « Abagenzi b'Abana ». Ainsi la FVS a d'abord entrepris les actions de résoudre le problème par voie amiable mais le spoliateur n'a pas accepté ce qui l'a poussée à introduire une action en justice.

La FVS-AMADE BURUNDI « Abagenzi b'Abana » vient donc de gagner le procès en première instance et attend la mise en exécution du jugement rendu par le Tribunal en cas de non recours. Si recours même il aurait la FVS est prête à poursuite l'action pourrait que Rosine SELEMANI soit définitivement rétablie dans ses droits.

Rosine Selemani avec sa mère et le Responsable de la protection des doits des enfants à la FVS-AMADE Burundi. A coté la photo d'une des maisons spoliées par son oncle à Kamenge

4. Assistance juridique

2678 orphelins et autres enfants vulnérables ont pu bénéficier de l'assistance juridique. 1225 parmi eux ont bénéficié de la résolution à l'amiable des cas qui les concernent tandis 1453 ont bénéficié de l'assistance judiciaire dans les différents cours et tribunaux. Cette assistance est fournie par les CPE et les assistants juridiques de FVS-AMADE BURUNDI.

Descente d'éxécution du jugement d'un procès gagné par la FVS-AMADE BURUNDI en faveur de 5 OEV de la commune Rutovu en province de Bururi. Les enfants ont récupéré la maison et le trrain dans lequel elle est implantée.

5. Renforcement des capacités des CPE

4 569 membres des comités de protection de l'enfant (CPE) ont bénéficié d'encadrement et de renforcement des capacités. 1277 parmi eux ont bénéficié de formation sur les nouveaux termes de référence des CPE et différents thèmes en matière de droit de l'enfant.

Les CPEs de Kayogoro (Makamba) en formation

Les partenaires

Le Ministère de la solidarité nationale, des droits de le personne humaine et du genre, La Fondation Arcanum, L'Unicef, IRC , RCN justice et démocratie, SOJPAE et OICEO.

2. *Réalisations dans le domaine du renforcement économique des ménages vulnérables*

« La pauvreté est la négation de tous les droits » (Muhamed Yunnus, Prix Nobel de la paix 2006 et créateur du microcrédit.

L'extrême pauvreté dans laquelle vivent la majorité des familles burundaises est la principale cause des problèmes que connaissent les enfants. C'est à cause de cette pauvreté que de nombreux enfants ne mangent pas à leur faim, que certains n'arrivent pas à avoir le nécessaire pour aller à l'école, que certains sont obligés d'abandonner l'école pour faire des travaux précoces ou que certains meurent de maladies pouvant guérir si la famille avait les moyens de les faire soigner.
Dans un tél contexte ; il est difficile de parler des droits de l'enfant si on ne s'engage pas à combattre l'extrême pauvreté dans leurs familles.
Dans le but d'améliorer la situation économique des ménages pour le bien être des enfants ; la FVS-AMADE BURUNDI a organisé les tuteurs d'OEV en groupes de solidarité pour la prise en charge des OEVs.L'Association leur a ensuite appris le système d'épargne et de crédit dénommé « Nawe n'uze ».
Le système permet à ces parents/tuteurs d'avoir un fond e crédit pour financer leurs AGR, d'épargner pour financer le matériel scolaire des OEV, l'achat des cartes de mutuelles de santé et contribue à la cohésion sociale tout en renforçant l'esprit d'entreprenariat pour sortir de la pauvreté.
Ainsi, 1193 groupes de solidarité ont été encadrés au cours de l'année 2013 ; ils comprenent 39 100 membres et prennent en charge 45 828 enfants vulnérables.
Au fur et à mesure que leurs AGR grandissent, les membres de ces groupes de solidarité sont référés à Dukuze Ibibondo Microfinance pour avoir un capital plus consistant. 12 855 parmi eux ont déjà reçu des crédits chez Dukuze Microfinance.
Il s'agit d'un programme de microcrédit créé par FVS-AMADE BURUNDI pour l'auto promotion des ménages vulnérables en charge des OEV.

Les principales activités réalisées dans ce volet sont les suivantes :

1. L'encadrement des groupes de solidarité qui réalisent le système d'épargne et de crédit dénommé « Nawe n'uze » par l'éducation financière et la formation en matière de beonne gouvernance au sein de leurs associations et la gestion des AGR ;

2. Formation des leaders des groupes de solidarité « Imboneza » pour participer à l'encadrement de leurs pairs ;

3. Références des groupes de solidarité les plus avancés vers Dukuze Microfinance ;

4. Organisation des groupes de solidarité en réseaux communaux.

1. Encadrement des Groupes de solidarité dans le système d'épargne et de crédit « Nawe n'uze »

Chaque groupe de solidarité est composé d'un nombre compris entre 30 et 45 personnes qui se rencontrent chaque semaine à la même heure pour épargner ensemble et donner des crédit aux membres qui le souhaitent à partir de leur épargne.

Ils cotisent ensuite dans la caisse de soutien aux OEV qui servira essentiellement pour l'achat du matériel scolaire. Une dernière partie de la cotisation sert pour l'entraide mutuelle entre les membres.

Ces groupes de solidarité sont encadrés par un animateur social basé dans la commune.

Les membres d'un groupement de la colline Ruhanza, commune Itaba (Gitega) en séance de NAWE NUZE en présence des cadres de la coordination nationale de FVS-AMADE venus pour la supervision.

Résultats obtenus

Les principaux résultats atteints dans ce volet peuvent être résumés dans ce tableau :

Rubrique	**Situation en 2012**	**Situation en 2013**	**Progrès réalisés en 2013**	**observations**
Nombre de groupes de solidarité (GS)	931	1193	262	262 nouveaux groupes ont été créés
Nombre de membres des GS	31 937	39 100	7 163	7163 nouveaux tuteurs d'OEV ont adhéré aux GS
Nombre d'OEV pris en charge	37 973	45 828	7 855	7855 enfants supplémentaires ont reçu les services des GS
Montant total	723 891 747	1 405 878 545	681 986 798	Les membres

épargné				des GS épargent de plus en plus car ils ont compris l'avantage qu'ils en tirent
Montant des actions épargné	512 496 720	1 103 487 648	590 990 928	
Montant épargné dans la caisse OEV	152 454 559	214 605 742	62 151 183	
Montant épargné dans la caisse d'entra aide	48 427 258	87 785 165	39 357 907	
Nombre d'enfants servis en matériel scoalaire	31 382	37 838	6456	6456 enfants supplémentaires ont été servis en 2013

Voici quelques exemples d'AGR réalisées par les membres des Groupes de solidarité :

Un membre d'un groupe **d**e solidarité de la zone Nyagasasa en commune Mugamba dans sa boutique

Madame Espérance fait le commerce de de légumes au Marché de Mabanda (Makamba)

Dans le but de poursuivre et péréniser l'encadrement des groupes de solidarité pour la prise en charge des OEV,la FVS-AMADE BURUNDI a organisé des séances de formation des leaders communautaires « IMBONEZA » . Ainsi, **225** leaders communautaires ont été formés, 90 en province de Makamba et 40 autres en mairie de Bujumbura, 47 à Bururi et 48 à gitega.Ils ont eu la mission d'aller continuer à multiplier et encadrer les groupes de solidarité sur leurs collines.
Signalons que les groupement ont été organisé en réseau collinaires, zonaux et communaux. Nous avons actuellement 27 réseaux communaux de groupes de solidarité.

Lancement de la formation des leaders communautaire pour l'encadrement des Groupes de solidarité

Leaders communautaires de Makamba avec des certificats de participation

Organisation des groupes de solidarité en réseaux communaux

Dans le but de faciliter la coordination et le développement des groupes de solidarité ; des réseaux communaux de GS ont été créés dans les 27 communes d'intervention de FVS-AMADE BURUNDI des provinces de Bujumbura mairie, Gitega, Bururi et Makamba.

Les principales missions confiées aux réseaux communaux des GS sont les suivantes :

- ✓ Participer à l'encadrement des groupes de solidarité ;
- ✓ Intégrer tous les OEV nécessiteux sur la liste des bénéficiaires des GS ;
- ✓ Faciliter la création d'autres GS dans le cas où le nombre d'OEV nécessiteux dépasserait la capacité des GS existants

Les partenaires

Les différentes communes d'intervention, La Coopération internationale de Monaco, la Fondation Arcanum, Care international , Secours Catholique France , Sigal Family foundation et l' Ambassade de France et Dukuze Ibibondo Microfinance.

3.Réalisations dans le domaine de l'éducation et appui psychosocial des orphelins et autres enfants vulnérables.

Le prix du meilleur acteur de la société civile de l'année 2013 a été accordé à la FVS-AMADE BURUNDI par FORSC[4] grâce à son programme d'éducation des enfants vulnérables.

Depuis sa création en 1992 ; la FVS-AMADE BURUNDI a toujours donné priorité à l'éducation des orphelins et autres enfants vulnérables en vue de leur permettre de préparer leur avenir.
C'est ainsi que pendant 20 ans, l'Association a toujours fait un effort de mobilisation des fonds auprès des donateurs, pour pouvoir acheter et distribuer des kits scolaires à un nombre d'orphelins qui est allé toujours grandissant. Pour ceux qui n'arrivent pas à poursuivre leurs études pour différentes raisons ; l'Association organise une formation accélérée en différents métiers et les aide à trouver un emploi ou à démarrer une activité économique pour leur propre compte.
A partir de l'année 2010, la FVS-AMADE BURUNDI a décidé de changer d'orientation en passant de l'assistance humanitaire vers la recherche d'autonomisation de ses bénéficiaires en passant par la promotion des activités génératrices de revenus au bénéfice des parents et tuteurs d'orphelins et autres enfants vulnérables.
Ils sont encadrés dans leurs groupes de solidarité à travers lesquels ils épargnent pour pouvoir acheter eux-mêmes le matériel scolaire des enfants et couvrir d'autres besoins en matière d'éducation.
Le processus d'autonomisation progressive des parents et tuteurs d'OEV afin de pouvoir prendre en charge eux-mêmes le financement de l'éducation des OEV accueillis a été clôturé cette année 2013.

Vu qu'il y a aussi un certain nombre d'enfants connaissant des problèmes psychologiques empêchant la poursuite normale de leur scolarisation ; la FVS-AMADE BURUNDI a également développé des activités d'appui psychosocial.

Dans le but d'améliorer l'accès des OEV à un enseignement de qualité et de donner sa contribution dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Burundi ; la FVS-AMADE BURUNDI, avec le soutien de ses partenaires, est entrain de construire à Matana (Province de Bururi) une école secondaire de référence incluant les OEV les plus brillants à l'école. Cette école sera à régime d'internat pour accueillir les élèves provenant de tous les coins du pays.

[4] Forum des organisations de la société civile

Les principales activités réalisées dans ce domaine sont les suivantes :

1. Achat et distribution du matériel scolaire aux OEV ;
2. Suivi scolaire des OES
3. Encadrement des groupes de solidarité pour alimenter régulièrement les caisses de soutien aux OEV servant essentiellement pour l'achat du matériel scolaire ;
4. Appui psychosocial aux OEV connaissant des problèmes particuliers.
5. Formation professionnelle des orphelins chefs de ménages n'ayant pas pu poursuivre leur scolarité ;
6. Construction d'une école secondaire de référence avec internat et incluant les OEV .

Résultats obtenus

a.Distribution du matériel scolaire aux OEV en partenariat avec les groupes de solidarité.

37 838 orphelins et autres enfants vulnérables ont obtenu des kits scolaires financés conjointement par les groupes de solidarité et la FVS-AMADE BURUNDI agissant en partenariat.

Le processus d'autonomisation des groupes de solidarité des parents/tuteurs d'OEV a commencé en 2011 quand ils ont contribué les kits scolaires à hauteur de 25%. En 2012, ils ont contribué à plus de 50%, et en 2013 ils ont contribué à hauteur de 79%.

Pour l'année 2013 ; les groupes de solidarité ont utilisé un montant de **159 504 225 fBu** provenant de leur épargne pour l'achat des kits scolaires des OEVs tandis que la FVS-AMADE BURUNDI a utilisé un montant de **39 817 129 FBU** provenant des bailleurs pour l'achat des kits scolaires des OEV.

A partir de 2014 ; les groupes de solidarité réaliseront cette activité de manière autonome. Le rôle de FVS-AMADE BURUNDI étant de les encadrer dans l'épargne progressive dans la caisse OEV qui servira à réaliser cette activité.
A cela s'ajoute naturellement l'encadrement pour le développement et la diversification de leurs AGR dont une partie des bénéfices servira à l'achat de ce matériel scolaire.

b.Suivi scolaire des OEV

31482 OEV ont bénéficié de suivi scolaire réalisé par les CPE en collaboration avec les membres des GS. Ce suivi a permis de réduire le taux d'abandon scolaire parmi les enfants bénéficiaires. Ainsi par exemple, dans la province de Makamba où le taux d'abandon scolaire a été l'un des plus élevés du pays à cause surtout de la forte concentration des rapatriés,(plus de 3%),le taux d'abandon parmi les bénéficiaires de l'association a été de 1.3%.

c. Appui psychosocial

Grâce à l'intervention des comités de protection de l'enfant (CPE) et des groupes de solidarité ; certains enfants qui avaient abandonné l'école pour différentes raisons y sont retourné. C'est le cas de cette jeune fille de Makamba qui a repris le chemin de l'école après une longue absence due à une maladie mentale qui l'a même obligée à rester longtemps au centre neuro psychiatrique de Kamenge à Bujumbura.

Mlle Aline qui retourne à l'école après un long séjour

à l'hôpital psychiatrique grâce aux efforts conjugués de

la communauté, de l'administration et de FVS-AMADE BURUNDI.

C'est dans ce même cadre que **290** enfants identifiés comme nécessitant le plus un soutien psychosocial ont bénéficié de cet appui notamment par des visites à domicile des psychologues, médecins et infirmiers et même par une prise en charge médico –psychiatrique pour les plus affectés. Il s'agit notamment des enfants vivant avec le VIH/SIDA, des enfants atteints d'autres pathologies graves voir même incurables, des enfants victimes de viols ou autres violences graves, des enfants avec des troubles de traumatismes psychologiques graves ou malades mentales.

d. Formation professionnelle

158 Orphelins chefs de ménage dont 98 à Gitega et 60 à Bujumbura Mairie ont reçu une formation professionnelle en 5 métiers différents. Ainsi ; 30 jeunes ont été formés en art culinaire et service de tables, 60 ont été formés en coupe couture, 30 jeunes ont été formés en mécanique automobile, 18 jeunes ont été formés en boulangerie et 20 ont été formés en menuiserie.

Visite du secrétaire général de l'AMADE mondiale à un groupe de jeunes en formation en coupe couture

Formation en art culinaire et service de table

Ces jeunes chefs de ménage ont ensuite été accompagnés dans la recherche de l'emploi ou le démarrage d'une activité économique pour leur propre compte.

e. Construction de l'école secondaire de référence

Au cours de cette année 2013, six salles de classe, un bloc administratif et deux blocs sanitaires ont été construites. Les travaux se poursuivront en début 2014 pour construire l'internat et les infrastructures connexes pour qu'en septembre 2014 on puisse ouvrir les portes du collège.

Les salles de classe

le bloc administratif

Les partenaires

Le Ministère de l'Education nationale, la Coopération Internationale de Monaco, L'AMADE Mondiale, la Fondation Arcanum, les groupes de solidarité pour la prise en charge des OEV, Fédération Handicap International, l'administration de la commune Matana.

Réalisations dans le domaine de la Santé et la lutte contre le VIH et le SIDA

Pendant plusieurs années ; la FVS-AMADE BURUNDI devait mobiliser des fonds auprès des bailleurs pour financer les soins médicaux des OEV bénéficiaires. Cependant ; avec la crise économique mondiale ; les financements ont fortement diminués.
Dans le but de trouver une solution durable et autonome au problème d'accès aux soins de santé des OEV et leurs familles ; la FVS-AMADE BURUNDI a initié la création des mutuelles communautaires de santé dénommées « Tuzokira twese » dans les 4 provinces d'intervention. La mutuelle de Makamba a été agréée en août 2012 et elle a commencé ses prestations en décembre 2012.
Les Mutuelles de Bujumbura Mairie et Bururi ont été agréées en novembre 2012 et elles ont commencé les prestations en janvier 2013.
La particularité de ces mutuelles initiées par FVS-AMADE BURUNDI est que l'orphelin pris en charge est inscrit sur la carte de mutuelle de son tuteur même si il n y a pas eu d'adoption légale. Une entente a été établie avec les Administrateurs communaux qui délivrent des attestations de prise en charge aux OEV . Une carte spécifique à coup réduit (3 500 FBU au lieu de 20 000 FBU) a été mise en place pour les OEV dont les tuteurs ne sont pas encore membres de mutuelles. Ces cartes à cout réduit donnent accès aux mêmes services que les autres cartes.
En matière de lutte contre le sida, la FVS-AMADE BURUNDI opère à travers 2 centres médico social créés à cet effet dans ses antennes de Bururi et Makamba.

Le VIH/SIDA a été également adopté comme thème transversal à intégrer dans touts les activités de l'Association. Il en est de même des autres thèmes comme le planning familial, la consultation prénatale et la vaccination des enfants.
En plus des activités purement médicales réalisées dans nos centres, ces thèmes sont également développés au sein des groupes de solidarité pour la prise en charge des OEV qui est la structure privilégiée pour toutes les activités que la FVS-AMADE BURUNDI réalise dans les communautés.

Les principales activités réalisées dans ce domaine sont les suivantes :

1. Assistance technique aux mutuelles communautaires de santé « Tuzokira twese » ;
2. Prise en charge de cas maladies graves des OEV dépassant les capacités des communautés ;
3. Luttes contre le VIH/SIDA et prise en charge des PVVIH ;

4. Sensibilisation pour le planning familial, la consultation prénatale et la vaccination des enfants.

Les résultats atteints

a. Les Mutuelles communautaires de santé « Tuzokira twese »

4 144 parents/tuteurs d'OEV ont déjà adhéré aux mutuelles communautaires de santé « Tuzokira Twese » déjà créées dont 326 à Bujumbura mairie, 1546 à Bururi, 2272 à Makamba.
La mutuelle de Gitega est en cours de création. Le dossier de demande d'agrément est déjà déposé au Ministère chargé de la protection sociale.

b.Prise en charge médicale des OEV souffrant des maladies très graves

La FVS-AMADE BURUNDI intervient également pour des cas de maladies graves des OEV qui dépassent les capacités de Mutuelles communautaires de santé.

Le cas le plus illustratif de cette année est celui de la petite Aline qui avait été atteinte d'une maladie mentale l'ayant obligée de rester à l'hôpital psychiatrique pendant plus de 6 mois. Elle a pu retrouver sa santé et retourner à l'école. La FVS-AMADE BURUNDI continue à l'approvisionner en médicament car elle doit encore continuer le traitement pour éviter des rechutes.

c.Lutte contre le VIH/SIDA et prise en charge des PVVIH

Concernant la lutte contre le VIH/SIDA ; les principales réalisations sont suivantes :

- **4531** personnes ont bénéficié du dépistage volontaire du VIH dans nos centres médicaux sociaux. Il s'agit de 1817 à Bururi et 2714 à Mabanda (Makamba).
- **60** couples mère–enfant sont sous le protocole PTME dans nos deux centres médocosociaux dont 24 à Bururi et 36 à Makamba.
- **749** personnes vivant avec le VIH/SIDA, dont **522 sous ARV**, bénéficient des services de prise en charge et de suivi médical et psychosocial dans les centres médicosociaux de FVS-AMADE BURUNDI dont 432 à Bururi et 317 à Makamba.
- **912** PVVIH ont été sensibilisés et ont adhéré aux groupes de solidarité pour la prise en charge des OEV et réalisent des AGR. Parmi ceux-ci, **291** ont déjà eu des crédits de DUKUZE M F.

Les partenaires

Le Ministère de la Santé publique et de la lutte contre le SIDA, le Ministère de la Fonction publique et de la protection sociale, le Conseil national de lutte contre le SIDA, la Coopération Internationale de Monaco, Figh Aids Monaco, Segal Family Foundation, la coopération Allemande à travers GIZ, le projet GAVI, GIP Esther, CICR, ABS et SWAA Burundi.

IV.RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAT

Suivi, évaluation , études et planification

Au cours de cette année 2013 ; l'Association a réalisé des études ayant permis une évaluation de ses prestations pour mieux évoluer ou planifier de nouveaux projets. Le partenariat avec d'autres organisations a été renforcé en travaillant en synergie et un nouveau plan stratégique pour la période 2014-2016 a été élaboré.

2. Etudes réalisées

a. Evaluation à mi parcours du projet « Prise en charge communautaires des OEV

Ce projet réalisé depuis 2011 sur financement de la Coopération de Monaco, l'AMADE Mondiale et Fight Aids Monaco comprend un vole d'autonomisation des bénéficiaires à travers le système d'épargne et crédit communautaire dénommé « Nawe n'uze ».
L'étude a montré que ce projet est entrain de contribuer de manière significative à l'amélioration des revenus des ménages, à la cohésion sociale et à la promotion de la femme sans oublier le fait qu'il a contribué à trouver une solution durable et autonome pour la prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables.

b. Etude pédagogique et étude de faisabilité financière pour le projet « Ecole de référence »

Ces deux études ont permis d'établir le programme pédagogique de l'école et les moyens nécessaires pour son fonctionnement.

Partenariat.

La FVS-AMADE Burundi a renforcé son partenariat avec d'autres organisations locales en réalisant des projets en consortium.

C'est le cas de la SWAA avec laquelle la FVS-AMADE met en œuvre le projet « Kazoza kacu » en partenariat avec Care International et c'est aussi le cas avec OICEO et SOJPAE avec lesquelles l'Association réalise le projet d'harmonisation des CPE à Gitega en consortium tout en ayant le rôle de chef de fil.

2. Renforcement des capacités des autres organisations locales

Sur demande d'autres organisations souhaitant adopter les mêmes approches que FVS-AMADE BURUNDI surtout en ce qui concerne l'autonomisation des bénéficiaires à travers la création des groupes de solidarité ; la FVS-AMADE BURUNDI a organisé des formations à l'intention des délégués des associations partenaires tél que la SWAA Burundi, l'ANSS et 9 associations de Bujumbura rural.

3. Planification

Plan stratégique 2014-2016

La FVS-AMADE BURUNDI vient de se doter d'un nouveau plan stratégique pour la période 2014-2016.

Les éléments clé de ce plan stratégique ainsi que le plan opérationnel 2014 se trouvent en annexe.

V.RESSOURCES UTILISÉES EN 2013

- ✓ **81 employés**
- ✓ **6 444 Bénévoles**
- ✓ **2 016 827 968 FBU ; soit 978 000 Euros comme budget annuel.**

Les partenaires qui ont contribué au financement des activités réalisées par la FVS-AMADE BURUNDI en 2013 sont les suivants : Le Conseil national de lutte contre le SIDA (CNLS), la Principauté de MONACO, l'Ambassade de France, la coopération Allemande à travers GIZ, AMADE Mondiale, Fight Aids MONACO, la Fondation Arcanum, l'UNICEF, Segal Family Foundation, Care international, , RCN Justice et Démocratie, IRC, le Gip Esther, Fédération Handicap International, GAVI, CICR et ABS.
Que chacun des partenaires cités reçoive nos plus sincères remerciements.

Les projets réalisés au cours de l'année 2013

La liste des projets réalisés au cours de l'année 2013 se trouve en annexe 1

VI.LES LIMITES ET PROBLEMES RENCONTRES

Au cours de cette année 2013 ; certaines activités ont connu un développement qui dépasse de loi les ressources dont la FVS-AMADE BURUNDI dispose pour les superviser. C'est le cas des groupes de solidarité pour le soutien des OEV. Alors que l'Association prévoyait une moyenne de 30 GS par Commune ; il y en 44 par commune actuellement. Certaines communes comme Nyanza Lac vont jusqu'à plus de 60 GS. La grande difficulté réside dans le fait d'avoir les salaires d'un nombre suffisants d'animateurs sociaux pour encadrer un nombre toujours croissant de Groupes de solidarité.

L'autre contrainte rencontré se trouve au niveau du volet protection des droits de l'enfant. En effet, les cas de détournement d'héritage des orphelins continuent à être observés malgré les efforts déployés par des intervenants comme les nôtres. A cela s'ajoute la faiblesse d'implication de certains responsables administratifs qui n'arrivent pas considérer la protection des droits de l'enfant parmi leurs priorités malgré les conventions de partenariat y relatifs qu'on a signées avec les Communes d'intervention.

Cas de plaidoyer

Il s'appelle NDAYAMBAJE Elias, âgé de 8 ans. Son père s'appel KABURA. Il est malade mental. Sa mère s'appel NYANDWI Donavine. Ils habitent sur la colline Mugu, zone et commune Vugizo. C'est une famille de 6 enfants, toutes des filles sauf Elias.
A 6 ans, il a eu « INKAVYI », une tumeur à coté de l'œil gauche. Au fur et à mesure du temps cela a grandi et voilà son état de progression. Si rien n'est fait, la santé de cet enfant est menacée.

VI. CONCLUSION

L'année 2013 a été marquée par les premiers résultats du processus d'autonomisation des bénéficiaires. Cette autonomisation concerne le domaine de l'éducation et de la santé des OEV. En effet, les groupes de solidarité ont le niveau qu'il faut pour acheter eux-mêmes le matériel scolaire des OEV qu'ils prennent en charge. Concernant la santé, les mutuelles communautaires de santé «Tuzokira twese » apportent la solution pour un accès durable et autonome aux soins de santé. Cependant, le nombre d'adhérents est encore faible pour que ces mutuelles fonctionnent de manière autonome.

La mise en réseau des groupes de solidarité est venue renforcer les capacités organisationnelles des communautés pour qu'elles aient plus de visibilité et de crédibilité vis à vis d'autres partenaires de développement. C'est également au cours de cette année que de nouveaux programmes visant l'amélioration du bien être des enfants et de leurs familles tutrices ont vu le jour. C'est notamment le projet Lumière exécuté en partenariat avec l'UNICEF que nous avons dénommé « Murikira nige ». C'est également un projet de foyers améliorés qui a été introduit déjà à partir d'un noyau à Gitega et qui s'étendra de plus en plus sur les autres localités.

Nous ne saurons terminer ce rapport sans exprimer notre profonde gratitude envers nos partenaires qui ont contribué d'une façon ou d'une autre dans l'atteinte de ces résultats. Qu'ils y trouvent aussi leur satisfaction.

Fait à Bujumbura, le 12 mars 2013

Spès NIHANGAZA

Représentante Légale de FVS-AMADE BURUNDI
« Abagenzi b'abana »